



Cesson-Sévigné, le 25 janvier 2024

**Communiqué de presse
Agriculture / Environnement**

Une victoire paysanne et environnementale en faveur d'une trajectoire agro-écologique et bio

Le bon sens a fini par l'emporter. Le dossier des mesures agroenvironnementales et climatiques débouche favorablement aujourd'hui grâce à une mobilisation historique* de plusieurs mois portée par la Confédération paysanne, les CIVAM, la FRAB, Races de Bretagne, Eau et rivières de Bretagne et tous les soutiens associatifs, citoyens et élu.es.

Aujourd'hui, l'État s'est engagé en Bretagne à accompagner pendant 5 ans près de 3 000 fermes qui ont contractualisé un cahier des charges exigeant en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement et biologiques : Des contrats pour augmenter les surfaces en prairies, des contrats pour réduire ou supprimer les engrais et les produits phytosanitaires de synthèse, des contrats pour favoriser la biodiversité animale et végétale, ...

Se tourner vers l'avenir et ainsi amplifier un mouvement de fond bénéfique pour l'agriculture et l'ensemble de la société.

Dans le contexte actuel de défiance et de souffrance exprimés par de nombreux agriculteurs et agricultrices, le Collectif MAEC demande à l'État de renforcer ses moyens financiers pour accompagner les paysans et les paysannes dans la transitions agroécologique pour des fermes durables et résilientes. De manière très concrète, cela veut dire qu'il est nécessaire de mettre fin aux restrictions géographiques dans l'accès aux MAEC (pas de zonage). Le Collectif MAEC appelle à dépasser les budgets initialement prévus par l'État car très insuffisants et cela dès le 15 mai 2024.

Il ne peut pas y avoir de message contradictoire de la part de l'État. Une agriculture en lien avec son territoire, respectueuse de l'Homme et de la nature, et une alimentation de qualité passent par des paysans et des paysannes plus nombreux.euses sur des fermes économes en achats d'intrants et qui développent leur autonomie financière et décisionnelle. C'est la trajectoire pour une relation apaisée entre l'agriculture et la société.

Signataires : Confédération paysanne de Bretagne, FRCIVAM Bretagne, FRAB Bretagne, Races locales de Bretagne, Eau et Rivières de Bretagne

Contacts presse :

Fabrice CHARLES (Co-président de la FRCIVAM Bretagne) 06.07.60.98.42.

Jean-Marc THOMAS (Réfèrent MAEC, Confédération paysanne Bretagne) 06.77.86.36.96.

Fabien TIGEOT (Président de la FRAB) : 06.71.51.37.24

Jean PEUZIN (Réfèrent agriculture, Eau et Rivières de Bretagne) 06.13.63.29.55.

Denis ROUILLÉ (Co-président Races Locales) : 06.40.41.22.88